

Chronologie des médias : Enfin !

Après des années de négociations, un nouvel accord a enfin été signé ce jour qui réforme la chronologie des médias. Le précédent accord de 2009 était, de l'avis de tous, obsolète, déconnecté de la façon dont le public regarde les oeuvres cinématographiques aujourd'hui, et déconnecté de la vie des oeuvres après leur sortie en salle.

Le cinéma documentaire en particulier souffrait d'une règle monolithique qui ne tenait pas compte de ses particularités. Elle imposait exactement les mêmes délais à toutes les oeuvres sans distinction, et sans considération pour leur économie. En ouvrant une dérogation pour les documentaires dont le budget est inférieur à 1,5 million d'euros, l'accord trouvé leur apporte un souffle d'air. Il ouvre la possibilité d'un meilleur financement, et davantage de continuité dans leur exposition, une fois l'exploitation en salle achevée. C'est un signal très positif pour la création documentaire.

Sur certains aspects, l'accord n'est certes pas totalement satisfaisant. La Scam regrette notamment qu'aucune place n'ait été laissée à l'expérimentation, perdant l'occasion d'anticiper des évolutions futures. Elle regrette aussi qu'il n'ait pas été fait une meilleure place à la vidéo à la demande par abonnement qui ouvre des opportunités pour le cinéma et elle craint qu'en créant trois fenêtres pour ce même mode d'exploitation, la chronologie des médias perde en lisibilité.

Pour autant, l'accord assouplit indéniablement l'ensemble du dispositif. Il est plus en adéquation avec l'évolution des attentes du public. La Scam se satisfait tout particulièrement du dégel de la vidéo à la demande et du raccourcissement global des délais d'exploitation qui rendent les oeuvres davantage disponibles.

La Scam salue vivement les efforts conjugués de Franck Riester, de Françoise Nyssen, de leurs équipes et du CNC pour aboutir à cet accord. Elle remercie aussi les médiateurs, Dominique D'Hinnin et François Hurard, pour la qualité de leur travail, leur attention et leur écoute.

contact presse

Astrid Lockhart

01 56 69 64 05

06 73 84 98 27

astrid.lockhart@scam.fr